

Mougins, le 26 janvier 2009

M. Claude SERRA
Sous-Préfet des Alpes-Maritimes
3 avenue Général De Gaulle
06130 Grasse

Objet : Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport Cannes-Mandelieu.

Monsieur le Sous-Préfet,

Notre association, l'ADCV (Association de Défense du Cadre de Vie) représente aujourd'hui plus de 400 adhérents habitant principalement Mougins, Mouans-Sartoux et la Roquette sur Siagne désireux de préserver leur cadre de vie et leur environnement.

Ces adhérents sont particulièrement concernés par l'augmentation des nuisances aériennes occasionnées par l'aéroport Cannes-Mandelieu, nuisances sonores et atmosphériques qu'ils subissent tout au long de l'année et qui se sont particulièrement accentuées au cours de l'année 2008.

Dans la mesure où nous ne nous retrouvons pas dans les positions affichées par les associations participant à la Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport Cannes-Mandelieu, nous vous demandons, en tant que Président de cette commission, de bien vouloir accepter notre intégration au sein du collège « associations » de la CoCoEnvi.

Dans l'espoir d'une réponse positive de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, mes salutations distinguées.

Pour l'ADCV, la Présidente,
Françoise BERNARD